



Association Urgence Ligne Paris Orléans Limoges Toulouse

Maison des Associations

BL 32 - Place Bessières - 46000 CAHORS

@ : contact@urgencelignepolt.f

site Internet : www.urgencelignepolt.fr

Cahors le 5 juin 2026

*Le Président Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE
Sénateur du Lot*

à

Monsieur Philippe TABAROT
Ministre des Transports
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75100 Paris cedex 07

Monsieur le Ministre,

Le conseil d'administration de notre association Urgence Ligne POLT, réuni le samedi 23 mai 2026 à LA SOUTERRAINE, a exprimé le souhait unanime que vous organisiez, avant les congés d'été, la tenue d'un comité de suivi, suite au report de celui qui était prévu le 29 mai dernier.

À l'occasion de ce même conseil d'administration, il a été examiné quelques annonces que vous avez faites lors du comité de suivi qui s'est tenu la veille à CLERMONT-FERRAND.

En conséquence, en l'attente de ce comité et compte tenu de certaines urgences, nous avons jugé utile de vous communiquer plusieurs éléments concernant la ligne POLT, notamment sur les points suivants :

1) Livraison des rames « OXYGÈNE » : tenir impérativement le cap de la livraison en totalité en 2027

2) Qualité du service :

- Pour l'exécution des grands travaux sur la ligne POLT, organiser le retour sur une voie pour le chantier, afin de conserver l'autre pour la continuité du service, comme cela avait été envisagé pour début 2026

- Assurer une meilleure régularité et moins de suppressions de trains, afin que les usagers puissent bénéficier d'une offre capacitaire à la hauteur d'une demande sans cesse croissante

- Réviser la décision de report de régénération à 2040 de certains équipements sur Brive et Limoges et programmer les travaux minimum d'urgence, notamment pour la commande informatique des postes d'aiguillages, fréquemment en dérangement (Limoges et Brive) et les supports de caténaires très dégradés (pour exemple à Limoges mais aussi tout au long de la ligne).

- Grille horaires 2028 :

=> Assurer une meilleure desserte quotidienne du sud de la ligne à partir de Brive (l'ensemble des dessertes des gares de la ligne a été augmenté à 6 de Paris à Brive, sauf pour Souillac, Gourdon et Cahors restées à 5 et plus au sud, notamment Caussade, Montauban et même Toulouse laissées à 3), avec au moins 1, voire 2 allers/retours en train rapide Paris-Brive jusqu'aux villes-préfectures de Cahors et de Montauban, et de préférence jusqu'à Toulouse pour une question d'unicité de l'offre sur l'intégralité de la ligne POLT ;

=> Reconsidérer la desserte matinale de la gare d'ARGENTON sur CREUSE dans le sens Paris-province où le train de 8h30 a été supprimé alors qu'il était plein chaque jour, et remplacé par 2 trains programmés au

départ de Paris à 5h40 (trop tôt) et le suivant à 9h40 (4h d'écart), ce qui ne convient plus aux usagers de cette gare, d'ailleurs très insatisfaits ;

=> Réétudier la réouverture de la gare de LA SOUTERRAINE les week-ends où les usagers n'ont plus aucun accès, quelle que soit l'heure de desserte, empêchant les personnes à mobilité réduite de pouvoir emprunter le train, alors que la gare a été aménagée pour l'accessibilité.

3) Une extension du schéma directeur en trois points :

- Anticiper pour satisfaire la hausse de fréquentation sur la ligne en passant de 11 à 14 le nombre d'allers et retours quotidiens dans les plus brefs délais ;
- Dans le même but, commander le matériel nécessaire pour les assurer (7/8 rames).
- Programmer une phase de modernisation supplémentaire, après études, afin de permettre de nouveaux gains de temps, 2h40 dans un premier temps puis 2h30 entre Paris et Limoges et 45 minutes entre Paris et Toulouse et prévoir les financements nécessaires à la réalisation des travaux induits.

Le ferroviaire a été un élément fort du développement économique des territoires de province aux 19^e et 20^e siècles jusque dans les années 1970. Après des décennies de négligence, le rail est redevenu un atout indispensable d'avenir pour la lutte contre le réchauffement climatique et en matière d'économie d'énergie. Les jeunes générations ont pris conscience de cet enjeu, cela explique en partie le retour au train dans les déplacements au quotidien, de nécessité étudiante ou professionnelle, et de loisir. Il y a urgence que la priorité financière, écologique et sociale soit accordée à ce mode de déplacement.

Aussi, sur l'ensemble de ces questions, soulevées à plusieurs reprises, et malgré des efforts dans certains domaines, des réponses doivent être apportées pour satisfaire aux exigences de service souhaitées par nos concitoyens et l'ensemble des élus de la ligne et plus généralement, pour inscrire le ferroviaire dans une politique nationale d'aménagement du territoire équitable, responsable et volontaire. C'est pourquoi nous vous adressons par la présente, notre demande de bien vouloir présider le comité de suivi de la ligne POLT dans les délais les meilleurs.

Nous comptons sur votre intérêt pour les régions et leur développement afin que soit tenue cette réunion attendue de tous.

En vous remerciant de votre attention,

Nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos très respectueuses salutations.

Pour le conseil d'administration,
Le président



Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE